

si on peut désigner Pictou comme un lieu de villégiature en montagne,—l'exploitation de deux a rapporté un profit et le troisième accuse une perte de \$40.

M. EMMERSON: Les hôtels de l'Est, le *Nova Scotian* et celui de Charlottetown, sont-ils compris dans votre énumération?

M. COOPER: Non, je faisais allusion au *Pictou Lodge*.

M. EMMERSON: Oui, c'est un hôtel d'été; mais que se passe-t-il quant à ceux qui sont en exploitation toute l'année?

M. COOPER: L'exploitation du *Nova Scotian* a produit un profit de \$7,493 et l'hôtel de Charlottetown a subi une perte de \$6,600.

M. HOWDEN: Ainsi les deux se compensent.

M. COOPER: Oui, monsieur.

M. HOWDEN: En quelle année fut ouvert cet hôtel de Charlottetown?

M. ARMSTRONG: Il fut ouvert en 1930.

Le PRÉSIDENT: Continuez, monsieur Armstrong.

M. ARMSTRONG: Je vous demande pardon, monsieur. C'est en 1931. Recettes d'exploitation... dois-je donner lecture de chaque détail?

Le PRÉSIDENT: Oui. A moins qu'on ne vous interroge vous faites aussi bien de continuer.

M. WALSH: Pourquoi le lire, nous avons devant nous tous ces chiffres?

Le PRÉSIDENT: Je sais bien, mais je croyais que les membres du Comité le voulaient ainsi.

M. WALSH: Nous pouvons poser des questions.

Le PRÉSIDENT: J'en déduirai donc que vous avez tous les détails par devers vous.

M. WALSH: Au sujet des messageries...

Le PRÉSIDENT: J'aime cette façon d'agir.

M. WALSH: Je vous remercie. J'imagine que le tarif de livraison des colis postaux influe en quelque sorte sur les recettes des messageries; est-ce bien cela?

M. ARMSTRONG: Vous voulez dire que la réduction du tarif sur les colis postaux aurait eu un certain effet?

M. WALSH: Quand les Postes mettent en vigueur une réduction de leurs tarifs sur les colis postaux ainsi qu'une augmentation de la limite de poids de ces colis, je déduis que cette décision influe directement sur les activités de la compagnie de messageries qu'exploite le réseau National-Canadien.

M. ARMSTRONG: C'est faire une concurrence directe aux messageries.

M. WALSH: Si les Postes réduisent leurs tarifs, naturellement les messageries doivent emboîter le pas?

M. HUNGERFORD: Certainement.

M. WALSH: Je suppose, bien entendu, que cela ne regarde pas le Comité, mais j'ai l'impression que l'entreprise de livraison des colis postaux par le ministère des Postes n'est pas lucrative. Nous pouvons tous nous en rendre compte. N'y aurait-il pas quelque moyen à adopter par lequel le ministère des Postes s'entendrait avec le service des messageries des Chemins de fer Nationaux du Canada afin de transporter les colis postaux moyennant un tarif raisonnable et d'obtenir un tarif juste, afin que le chemin de fer puisse faire plus d'argent avec son service de messageries, ou avoir la chance d'en perdre moins.

Le PRÉSIDENT: Alors, les recettes des Postes diminueront.

M. WALSH: Les recettes des Postes ne diminueront pas. A mon avis, à l'heure actuelle, les Postes transportent les colis à un tarif beaucoup trop bas. J'admets que c'est une excellente chose pour le public. Mais le public bénéficie